

Vous êtes prêts pour créer votre Scic ?

Choisissez la forme juridique qui lui correspond

le mieux

Scic SA, SARL ou SAS ?

La Scic est une société coopérative déclinée sous forme SA (Société anonyme), SARL (Société à responsabilité limitée) ou SAS (Société par actions simplifiée) disposant d'un cadre juridique spécifique, qui réunit obligatoirement et au minimum trois catégories d'associés. Voici un tableau comparatif qui va vous aider dans votre choix.



Scic SA, SARL ou SAS



SA, SARL ou SAS

